

## HONORAIRES

Barèmes en vigueur au 02 Juin 2020 - TVA au taux en vigueur de 20 %

### Avis de valeur

Avis de valeur en dehors de toute activité d'intermédiation ..... 150 Euros TTC

### Transaction Habitation-Commerce-Garage-Terrain (charge acquéreur)

Moins de 50 000 Euros .....	4 000 € TTC
De 50 000 Euros à 77 000 Euros .....	8,5 % TTC
De 77 001 Euros à 300 000 Euros .....	7 % TTC
De 300 001 à 500 000 Euros .....	6 % TTC
De 500 001 à 700 000 Euros .....	5 % TTC
Au-delà de 700 001 Euros .....	4 % TTC
SPECIAL COTE DE BEAUTE .....	5 % avec un minimum de 6 000 € TTC
De 900 000 à 1 200 000 Euros .....	4 % TTC
Au-delà de 1 200 000 Euros .....	3,5 % TTC

### Location

#### RESIDENCE PRINCIPALE, LOGEMENT VIDE ou MEUBLE

Partagés par moitié entre bailleur et locataire, la part de chacun est de :

Visite .....	3% du loyer annuel hors charges TTC	} Plafond 8 €/M <sup>2</sup> pour le locataire
Constitution du dossier .....	3% du loyer annuel hors charges TTC	
Rédaction du bail .....	40 Euros TTC	
Etat des lieux d'entrée : T1/T2 .....	40 Euros TTC	
T3/T4 .....	60 Euros TTC	
A partir du T5 .....	80 Euros TTC	} Plafond 3 €/M <sup>2</sup> pour le locataire

--- Décret 2014-890 du 6 août 2014 (Honoraires plafonnés à 8 € + 3 € soit 11 € le m<sup>2</sup>) ---

#### RESIDENCE SECONDAIRE, LOGEMENT VIDE ou MEUBLE

A la charge du locataire ..... 1 mois de loyer HC TTC

#### Spécial Résidences LE GRAND CHAI - LA PART DES ANGÉS

Partagés par moitié entre bailleur et locataire (visite + dossier + bail) :

La part de chacun est de ..... 8,37 % du loyer annuel hors charges TTC  
(Plafond 8 €/M<sup>2</sup> pour le locataire)

- **Garages** (à la charge du locataire) ..... 150 Euros TTC
- **Emplacement de parking Résidence ESPACE MARGNAN** (à la charge du locataire) 100 Euros TTC
- **Locations commerciales ou professionnelles** (à la charge du locataire)  
Honoraires (calculés sur le loyer annuel HC) ..... 10 % HT (min. de 450 € HT)  
Rédaction d'acte uniquement (dans le cadre de la gestion) ..... 1 mois de loyer HC HT

### Gestion

#### Calculés sur les sommes encaissées jusqu'à 1524,49 Euros/an (loyers, charges...)

Reddition mensuelle des comptes ..... 9,70 % HT du total encaissé soit 11,64 % TTC  
OU Reddition trimestrielle des comptes ..... 8,50 % HT du total encaissé soit 10,20 % TTC

#### Calculés sur les sommes encaissées > à 1524,49 Euros/an (loyers, charges...)

Reddition mensuelle des comptes ..... 7,50 % HT du total encaissé soit 9 % TTC  
OU Reddition trimestrielle des comptes ..... 6,50 % HT du total encaissé soit 7,80 % TTC

#### Spécial Résidence Le Maine, calculés sur les sommes encaissées

Reddition mensuelle des comptes ..... 8 % HT du total encaissé soit 9,60 % TTC  
OU Reddition trimestrielle des comptes ..... 6,94 % HT du total encaissé soit 8,33 % TTC

#### Options :

Option Assurance loyers impayés + détériorations immobilières + PJ ..... 2,60 % TTC du total encaissé  
Option Etat des risques et pollutions ..... 25 Euros TTC  
Option Mission Expert Immobilier ..... 25 Euros TTC

#### Honoraires de rédaction, location à usage d'habitation (hors négociation)

Avenant au bail ..... 150 € TTC à la charge du demandeur  
Acte de cautionnement ..... 150 € TTC à la charge du demandeur